

PARTICIPATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Centre de Loisirs Sans Hébergement – Séjours

Pièces à fournir pour une première inscription :

- Pièce d'identité d'un parent
- Le livret de famille
- Attestation CAF de moins de trois mois indiquant le Quotient Familial

IMPORTANT

La réduction sera calculée sur le montant restant à la charge des familles, toutes déductions faites de la participation d'autres organismes (CAF, Comité d'entreprise...).

Cette demande est reconduite automatiquement d'une année sur l'autre. Il n'est donc pas nécessaire de refaire un dossier chaque année. Mais si un changement de situation intervient ou si vous souhaitez inscrire un autre enfant, merci de nous en informer en nous fournissant la nouvelle attestation CAF.

La réduction est applicable uniquement aux familles habitant la commune.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

**Dépôt du dossier de demande d'aide auprès du CCAS
de Mézidon Vallée d'Auge.**

Heures d'ouverture : lundi-mardi-jeudi et vendredi de 9h à 12h.

**En dehors de ces horaires, le dossier peut être déposé
dans la boîte aux lettres de la mairie en indiquant pour le CCAS.**